Les présidents des départements de l’Essonne, des Yvelines et des Bouches-du-Rhône accusés d’avoir laissé des mineures placées à l’ASE se prostituer : “On les a livrées aux chiens”

30/04/2025 à 10h41



Selon franceinfo, les présidents des départements de l’**Essonne**, des **Yvelines** et des **Bouches-du-Rhône** font l’objet de **recours judiciaires** pour ne pas avoir protégé des mineurs confiés à l’aide sociale à l’enfance (ASE), certains ayant été livrés à des **réseaux de prostitution**.

Des **mères de famille** témoignent du sort tragique de leurs filles, notamment Lilas, dont la fille aînée de 13 ans a été **séquestrée dans un Airbnb à Toulon** par des proxénètes : « *Ma fille s’est retrouvée deux semaines à Toulon dans un foyer d’accueil d’urgence toute seule… On l’a forcée à prendre de la cocaïne, à faire des passes* ».

L’avocat **Michel Amas**, à l’origine des recours, dénonce un «

phénomène national » : « *Nous livrons les enfants aux chiens* ». Il accuse les départements de **manquements graves** à leur mission de protection.

À Marseille, l'éducatrice **Jennifer Abitbol** témoigne : « *Il n'y a pas un foyer où je n'ai pas mis les pieds, où il n'y a pas de prostitution… Les gamines à partir de 22 heures se préparent, il y en a même qui sortent en string* ». Elle critique l'inaction face à ces dérives et remet en cause le placement systématique : « *On parle de bébés… si vous avez un comportement rassurant, elles vous suivent* ».

Un **rapport parlementaire** évoque **15 000 mineurs victimes de prostitution** en France, en majorité placés. Le **ministère de la Justice** admet une **défaillance systémique** et annonce des contrôles renforcés. Actuellement, les foyers sont inspectés seulement **tous les cinq ans**, par les départements eux-mêmes.